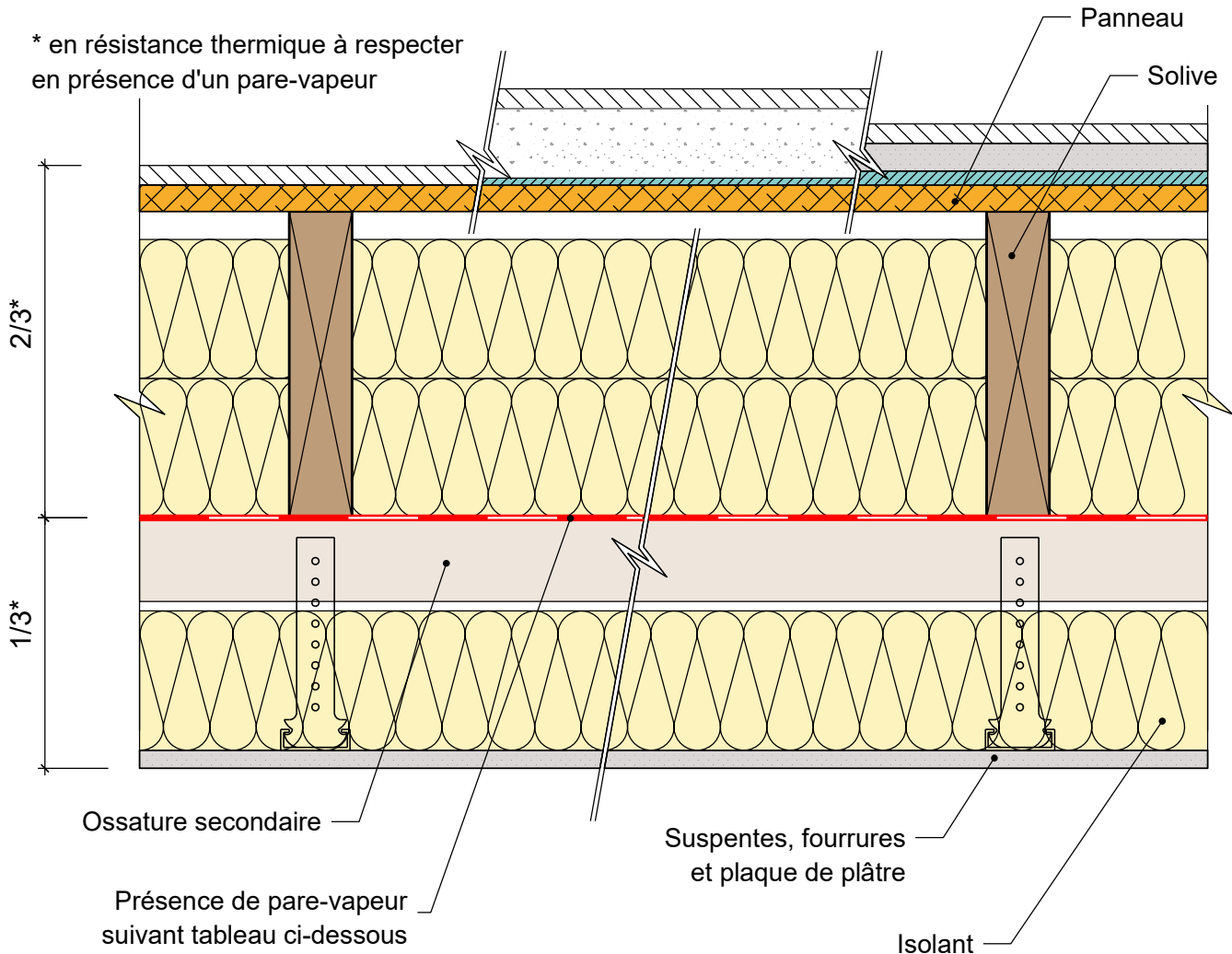
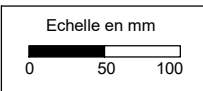


NOTA: Adéquation poids de l'isolant et résistance à la déchirure au clou du pare-vapeur à justifier



### Nécessité de mettre en oeuvre un pare-vapeur

Local au dessus du plancher	Local en dessous du plancher	Nécessité pare-vapeur
Local chauffé en permanence - unité de vie 1	Local chauffé en permanence - unité de vie 1	Non nécessaire
Local chauffé en permanence - unité de vie 1	Local chauffé en permanence - unité de vie 2	Non nécessaire
Local chauffé en permanence	Local non chauffé en permanence	Pare-vapeur côté local chauffé
Local non chauffé en permanence	Local chauffé en permanence	Pare-vapeur côté local chauffé
Risque de local situé au dernier niveau du bâtiment et non chauffé en période froide	Local chauffé	Pare-vapeur en sous-face du plancher
Local chauffé	Risque de local non chauffé en période froide	Non nécessaire
Local non chauffé en permanence	Local non chauffé en permanence	Non nécessaire
Local destination A	Local destination B (autre que A)	Présence de pare-vapeur indiqué dans les DPM

\* en résistance thermique à respecter en présence d'un pare-vapeur

## PLANCHER INTERMEDIAIRE TYPE 1: Solivage bois

### Partie courante avec pare-vapeur

10/02/2023

PI01-03

Vue en coupe verticale

Ech 1/5

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

[www.catalogue-construction-bois.fr](http://www.catalogue-construction-bois.fr)